La force de toutes et tous les agent·es de la DGFiP

Comité Technique Local 28 mai 2021

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Le 10 mai dernier, **20 % des collègues du 62 étaient en grève**, 1 agent.e sur 5, 6 point de plus qu'au niveau national et **aucune publication sur Ulysse 62**. Pensez-vous que l'expression du rejet du NRP ou des suppressions d'emplois doit être passé sous silence ?
Nous étions présent.es lors de l'audience en préfecture ce même 10 mai avec les élu.es, la représentante de la direction et le secrétaire général adjoint du cabinet du préfet mais nous en sommes ressorti.es (nous comme les élu.es) avec une impression de peu d'écoute. Vous n'avez toujours pas réussi à nous convaincre de la soi-disant proximité du service public qu'apporte ce NRP, vous n'avez pas pu nous présenter un premier bilan ou bilan intermédiaire des accueils de proximité ni de la mise en place des CDL, dont le recrutement se fait avec peine.
D'ailleurs, en parlant recrutement, il semble plus facile de recruter un Directeur de services informatiques contractuel dans le Grand Est, qu'un médecin de prévention dans le Pas-de-Calais.

Les chiffres de l'observatoire interne publiés sur Ulysse font apparaître que les agent.es ne sont pas satisfait·es de leur rémunération, ne sont pas satisfait·es des possibilités d'avancement ou de promotion et ne sentent ni reconnu.es ni valorisé.es dans leur travail.
Surtout 65 % considèrent que leur direction n'évolue pas dans le bon sens et 55 % considèrent que le changement est trop rapide.

La Direction Générale doit aujourd'hui entendre le profond mécontentement des agent·es et ouvrir sans délai une vaste négociation sur le devenir de la DGFiP, sur l'ensemble des sujets (missions, emplois, structures, carrières, rémunération... etc...). **SOLIDAIRES Finances Publiques**, premier syndicat à la DGFiP, syndicat technicien, de lutte, de proposition et de transformation sociale y prendra toute sa part.
Vous allez nous répondre que l'observatoire interne concerne les agent.es au niveau national et que vous ne nous répondrez pas sur ce document.

Vous allez nous répéter que « la pédagogie, c'est l'art de répéter les choses », qu'il faut à nouveau expliquer, re-expliquer, rata-expliquer, vous reprochez à **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** de camper sur ses positions mais vous n'avez pas l'air de savoir innover. Coyez-nous, ces réformes ne sont pas explicables car elles ne prennent pas en compte un moratoire complet sur nos missions comme le réclame **SOLIDAIRES Finances Publiques**.
Les discours de la direction ne tiennent plus de la pédagogie, ils s'apparentent désormais à de la propagande, à quand une vidéo avec des youtubeurs pour continuer d'enfoncer le clou ?
Ces réformes ne prennent pas en compte la place que doit avoir la DGFiP dans le monde d'après, l'aide aux entreprises, le conseil aux collectivités, l'accueil du public qui, pour ëtre technicien et répondre à ses attentes, ne peut pas se faire sans les agent.es des Finances Publiques.

Bref, la relance économique doit passer par une DGFiP forte et présente.

Après çà, vous allez nous dire : « mais nous tenons compte des conditions de travail des collègues, nous allons déménager Lens CH », ne pensez pas sérieusement que **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** votera pour ce transfert. Depuis de longues années, ce service moisit dans des locaux qui ne devaient être que transitoires (comme quoi, quelquefois la direction sait prendre son temps). Allez-vous avoir un mot pour les collègues qui ont subi des conditions de travail anormales, qui n'en peuvent plus de sentir ce lieu ? **Est-ce qu'aujourd'hui, le médecin de prévention ou l'ISST peuvent nous indiquer si il y aura des conséquences sur la santé des agent.es ayant travaillé dans ces locaux ?**
De manière plus générale, vous nous présenterez le budget des opérations immobilières de l'année 2020, avec un surcoût du poste « autres énergies (fioul et chauffage urbain) » que nous n'arrivons pas à expliquer alors que l'hiver 2020 n'a pas été rude et que les confinements n'ont pas dû amener un excès de chauffage dans les locaux. Il est vrai que les locaux doivent être entretenus, surtout quand ils

deviennent vieillissants, sans passer par un budget participatif qui laisse penser que les actions inscrites dans celui-ci ne sont que des dossiers subsidiaires ou de moindre importance. **Il faut que la DGFiP s'inscrive largement dans une démarche écologique et responsable**, il faut tendre vers une réduction des déchets. Nous pourrions aussi avoir un bilan sur la pollution numérique engendrée par le tout-démat mais nous avons déjà un peu de mal à avoir des bilans intermédiaires sur les réformes alors malheureusement nous sommes loin d'afficher la DGFiP, une administration au taux neutre pour l'empreinte carbone.
Il est vrai que par ailleurs les dépenses en gaz et électricité et en consommation d'eau ont baissé, ce qu'à contrario les télé-travailleur.ses ont dû remarquer sur leurs propres factures individuelles, c'est pourquoi **SOLIDAIRES Finances Publiques revendique la prise en charge des frais induits par le télé-travail.**

Vous allez nous répondre, « vous voulez des bilans, mais en voici un, celui sur le télé-travail pendant la crise ». Dans celui-ci, nous avons enfin les chiffres demandés, le nombre d'agent.es télé-travaillant et la répartition selon le nombre de jours en télé-travail mais ce bilan reste un constat et n'apporte pas de réponse à la question maintes fois posée par **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** : « Comment allez-vous réimplanter un collectif de travail dans les services ? ». **SOLIDAIRES Finances Publiques** rappelle que le télé-travail doit être sur la base du volontariat et ne doit pas empêcher des collègues en présentiel de prendre des congés. **La DDFiP doit trouver une harmonie entre les collègues en présentiel et les télé-travailleur.ses et éviter l'isolement, nous attendons donc de savoir quels moyens seront mis en place.**

Vous nous direz aussi « vous voulez le TBVS, le voici », oui c'est vrai le tableau de veille sociale ne fait pas apparaître de grandes fragilités mais comme vous l'indiquez « le champ d'observation ne doit jamais se réduire à ce qui est uniquement quantifié. D'où l'importance de maintenir une attention aux observations et remontées de terrain plus qualitatives ». Les chiffres peuvent être détournés et cacher certains problèmes. En reprenant le début de notre liminaire, 1 agent.e sur 5 en grève dans le Pas-de-Calais, ne retenez pas que ce chiffre mais écoutez les remontées du terrain, c'est beaucoup plus que 20 % de collègues mécontent.es, et beaucoup plus de 20 % de collègues qui s'inquiètent de ne plus pouvoir faire face à leurs missions dans de bonnes conditions et rendre le meilleur service public possible.
Et même s'il n'y a que 9 fiches de signalement en 2020, il faut indiquer que près de la moitié concerne des conflits en interne. **Les agent.es sont démotivé.es, stressé.es et les relations entre collègues en pâtissent.** Il est temps que la DGFiP valorise les collègues et pas par une prime au mérite mais par une hausse générale de la rémunération. Il ne suffit pas d'un mail aux agent.es les remerciant « d'avoir ensemble concerter nos efforts, pour en tirer les fruits » ? quels fruits et pour qui ?

Même la GPEEC est incomprise des cadres, vous leur avez expliqué au collège des chefs de service, 73 % considèrent être mal informé.es sur le classement des postes comptables et 48 % estiment être mal renseigné.es sur les modalités d'évolution de carrière. Encore une fois, vous essayer à nouveau de faire passer cette réforme (un vrai VRP), en invitant les cadres à une nouvelle visio. Pour celles et ceux qui n'auraient toujours rien compris ou indiquerait être contre, **il ou elle passera à la moulinette de l'évaluation à 360 degrés,** évaluation par les supérieurs hiérarchiques, les subordonnée.es, les clients (euh pardon, vous voulez certainement dire les contribuables).

En fait, cette évaluation à 360 degrés, vous l'avez, vous directeur départemental, 20 % de grévistes, des cadres mal informé.es, des élu.es toujours opposé.es, des contribuables mécontent.es devant des grilles fermées, alors vous en tirez quelles conclusions ?

Un arrêt des réformes.

Vos élu-es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, titulaires

Pascal PEIREIRA, Céline VANDEN-BROECK, suppléant·es

Arnaud VANHOUCKE, Lionel PAGIE, Jonathan DELANNOY experts